

Pour de nouvelles relations entre recherche et société : l'exemple de la géographie rurale

Nicole CROIX

IGARUN-Nantes

UMR 6590-CNRS Nantes "*Espaces géographiques et sociétés*"

Résumé : Pendant trente ans de travaux consacrés à l'analyse géographique des territoires ruraux, l'équipe des géographes ruralistes nantais sous la direction de Jean Renard a utilisé toutes les sources disponibles dans l'administration et les chambres consulaires. Les enquêtes de terrain se sont révélées indispensables tant pour l'étude des mutations paysagères que pour celle des systèmes d'exploitation agricole examinés à partir des aspects structurels et spatiaux. Les évolutions agricoles et rurales les plus récentes peu ou mal traduites par les sources statistiques, rendent obligatoires ces contacts directs sur le terrain avec les différents acteurs sociaux, économiques et politiques qui s'adaptent plus ou moins rapidement à la nouvelle donne européenne. Avec l'aide des différents responsables et membres des organismes qui s'occupent de l'aménagement et du développement rural, des outils nouveaux d'observation commencent à être mis en place : cadastres communaux des exploitations agricoles et entreprises rurales, suivis en temps réel de la répartition et des structures des populations résidentes et des emplois présents dans les communes rurales, observatoires des relations des systèmes ruraux avec les systèmes urbains et économiques nationaux et internationaux. La longue collaboration entre chercheurs et professionnels du monde rural tend ainsi à être mieux structurée et généralisée, ce qui doit permettre comme l'a toujours souhaité J. Renard, de mieux connaître et enseigner les évolutions des territoires ruraux, de pratiquer une recherche à la fois fondamentale et appliquée pour inciter les membres de la société à mieux formuler leurs demandes quant aux fonctions et à l'organisation des territoires ruraux, et pour aider les responsables politiques à décider en connaissance de cause.

Mots-clés : Recherche. Société. Statistiques. Enquête de terrain. Cadastre. Exploitations agricoles. Entreprises rurales. Populations rurales. Emplois ruraux.

" Il n'est pas bon d'avoir raison trop tôt... mais les idées passent quand même !"
Jean Renard (décembre 1998)

Cette remarque mi-figue, mi-raisin de J. Renard à la sortie d'une des multiples réunions avec des professionnels du monde rural qui ont ponctué notre travail d'enseignant-chercheur durant près de trente ans, permet d'aborder la question des rapports entre chercheurs et société. Cette question se pose tant à propos de la production de connaissances qui réclame toujours la quête de données d'origines diverses, du moins dans le domaine des sciences sociales, que du pouvoir que possède celui qui détient le savoir et utilise les connaissances produites, et enfin de la médiation possible que le chercheur peut entretenir aussi bien à l'égard de ceux qui lui ont fourni les données de base que des concitoyens qui désirent être informés des évolutions de la connaissance, pour pouvoir éventuellement intervenir dans l'organisation spatiale, soit directement par des actions privées et associatives quotidiennes, ou indirectement lors du choix des élus pour les différentes circonscriptions électorales.

De plus en plus de chercheurs en sciences sociales, les historiens en particulier, définissent ainsi leur métier comme un ensemble d'activités qui comprend celles qui traitent de la production du savoir dans les publications scientifiques et qui contribuent à enrichir les connaissances, celles qui concernent le pouvoir exercé à partir des fonctions d'enseignant, d'expert, de gestionnaire ou de directeur de recherches, et celles qui permettent de diffuser dans des travaux de vulgarisation ou des interventions dans les médias le savoir scientifique afin, dans le cas de l'histoire, de réveiller la mémoire de chaque citoyen (Noiriel, 1996). Il est également révélateur de suivre les évolutions de la réflexion sur le rôle

des chercheurs et la redéfinition des rapports entre recherche et société au sein d'institutions connues surtout pour leurs activités de recherches dans les sciences dites "dures", l'INRA par exemple. La signature d'un contrat entre les chercheurs ruralistes de l'équipe de recherche du CNRS, l'UMR 6590-ESO, et ceux de l'INRA-DADP (Délégation permanente à l'agriculture, au développement et à la prospective) dirigés par Michel Sébillotte et engagés dans le programme "Développement régional des Pays de la Loire" pour une durée de cinq ans (1995-1999), nous a permis de discuter à l'occasion de cette recherche transdisciplinaire menée en partenariat avec la Région et les professionnels du monde agricole et agro-alimentaire, de l'intérêt et des difficultés de mise en place de ces nouvelles relations (M. Sébillotte, 1993, 1996, 1998 et 1999).

Il me semble que dans le domaine de la géographie rurale et en particulier pour la petite équipe des géographes nantais mise en place dès la fin des années soixante par Jean Renard, ces questions ont toujours été implicitement au centre de notre activité d'enseignant-chercheur. D'une part parce que la spécificité du territoire étudié et l'insuffisance des sources statistiques officielles nous ont conduits à réfléchir plus précocement que d'autres sur la recherche et la construction de sources adaptées à nos problématiques rurales, d'autre part parce que nous avons eu la chance de rencontrer des partenaires soucieux de mieux connaître, comprendre et aménager les territoires ruraux, et enfin parce que ce type de relations entre chercheurs et professionnels ou membres d'institutions et d'organismes divers, qui ne peut durer que si chaque partie y trouve avantage, oblige à rendre compte régulièrement des résultats obtenus ; la critique commune des méthodes et sources utilisées entraînant des modifications positives pour la production interactive du savoir.

Je souhaite dans cet article rappeler les différents aspects de ces relations entre recherche et société appliquées aux territoires ruraux, et formaliser une démarche qui a été au départ inductive, fondée sur l'empirisme et l'établissement de rapports personnels, ce qui à mon avis a été une aide pour améliorer la qualité des résultats obtenus, et que nous essayons aujourd'hui de pérenniser de manière déductive et plus structurée à partir d'hypothèses de recherche clairement énoncées.

I - SAVOIR ET PRODUCTION DES CONNAISSANCES EN GÉOGRAPHIE RURALE

Avec la bibliographie nécessaire à toute recherche pour connaître, comparer et critiquer les travaux déjà réalisés sur la même thématique et/ou le même territoire, le géographe utilise des sources qui lui permettront de répondre aux questions de recherche posées, de vérifier des hypothèses, de produire un savoir géographique. Pour les sources fournies par un organisme, il est nécessaire d'en préciser le contenu en soulignant les définitions retenues et les objectifs poursuivis par l'organisme producteur, de repérer les indicateurs les plus pertinents pour répondre à la problématique de recherche —qui comprend toujours pour le géographe références à l'espace et à la construction territoriale par différents acteurs sociaux—, de noter les intervalles plus ou moins réguliers de parution, de rappeler l'échelon territorial pour lequel les données sont présentées. En géographie rurale les sources officielles et publiques ne sont pas adaptées, les sources agricoles plus riches sont incomplètes et souvent privées, le travail de terrain s'est donc révélé toujours essentiel quelle que soit l'échelle du territoire étudié. Dans tous les cas, l'utilisation scientifique des différentes sources implique une relation fondée sur la confiance et l'estime avec les fonctionnaires et employés qui les détiennent, les enquêtes de terrain sont plus fructueuses si elles sont préparées avec les responsables professionnels et/ou lorsque des liens d'interconnaissance existent entre enquêtés et enquêteurs.

A - Les sources statistiques générales produites par l'INSEE sont peu adaptées à l'analyse des territoires ruraux

Les recensements de la population et les différents fichiers produits par l'INSEE sont peu adaptés pour analyser les territoires ruraux en particulier quant à la répartition des hommes et des activités. Le seuil statistique des 2 000 habitants agglomérés, puis les divers découpages proposés depuis les ZPIU, Zones de peuplement industriel et urbain, jusqu'aux aires à dominante urbaine mises en place en 1996, contribuent toujours à sous-estimer les populations rurales, à connaître approximativement leurs

structures puisque professions et catégories sociales sont calculées à partir d'échantillons, à ne mesurer que le total des actifs qui entrent dans les communes rurales ou qui en sortent pour travailler sans que l'on puisse savoir à quelles professions ils appartiennent, à les localiser imparfaitement puisque depuis 1990 la population agglomérée n'est plus comptée à part de la population totale communale. Cette dernière critique est particulièrement dommageable dans les communes rurales de l'Ouest français où malgré des recompositions spatiales déjà difficiles à suivre, la population dispersée en villages de toute taille et en écarts isolés contribue encore à structurer fortement l'espace communal via l'habitat et la voirie d'accès.

Des géographes ont formulé des critiques lors de la préparation du recensement de la population de 1999 à propos «d'une réglementation tatillonne (qui) maintient la recherche française en aménagement du territoire, comme en géographie des espaces urbanisés, dans le carcan des poncifs administratifs» (J.-P. Damais, Y. Guermond, 1999). «L'accès aux données sociales urbaines extraites du recensement sera par exemple limité à des quartiers fixes de deux mille habitants» se plaignent les deux chercheurs, qui regrettent de ne plus avoir accès «à l'échelle fine des îlots urbains (le pâté de maisons entouré de rues)», qui seule permet l'analyse «de la différenciation sociale intra-urbaine, des contrastes entre les différentes fractions de la ville⁽¹⁾ ». C'est bien à ces difficultés que sont confrontés depuis longtemps les géographes ruralistes qui ne disposent que de données partielles, à l'échelle communale, quel que soit le total de population, s'il n'existe pas, en partie ou en totalité, une agglomération de deux mille habitants sur le territoire de la commune, c'est-à-dire si celle-ci est classée rurale.

Le déficit d'informations est encore plus gênant lorsqu'il s'agit de suivre les évolutions des professions et catégories sociales des résidents des communes rurales ainsi que celles de l'emploi disponible au lieu de travail. Bien sûr on dispose dans le domaine agricole de sources statistiques spécifiques, mais il faut rappeler l'importance du basculement social qu'ont connues les campagnes depuis quelques années : ainsi en France en 1990 « 90 % des ménages qui habitent l'espace à dominante rurale ne comptent aucun travailleur agricole et moins de 20 % des emplois ruraux sont des emplois agricoles » (G. Paillot, 1998). Or il est d'autant plus intéressant de connaître la dynamique et la localisation de l'emploi rural non agricole depuis 1975, que l'industrie a mieux résisté dans l'espace à dominante rurale que sur le reste du territoire⁽²⁾, fournissant en 1990 22,5 % des emplois industriels français — 20,5 % en 1975 — "en raison d'une croissance plus forte de quelques branches comme la transformation des matières plastiques, la parachimie et la pharmacie, l'industrie du papier-carton, l'imprimerie-édition-presse, la production et distribution d'électricité, et bien sûr l'agro-alimentaire", et que, comme sur le reste du territoire, les activités de services ont été créatrices d'emplois (INRA, INSEE, 1998).

Quant aux sources agricoles de plus en plus nombreuses, elles fournissent des renseignements très précieux sur l'agriculture qui « malgré la diminution de son poids économique et social dans les espaces ruraux reste prépondérante dans l'utilisation des sols : la superficie agricole utilisée couvre les deux tiers des communes rurales. Globalement, en 1997, plus de 30 des 55 millions d'hectares du territoire national sont utilisés par l'activité agricole, et les familles agricoles restent les principaux propriétaires fonciers de cette surface agricole utilisée » (J.-P. Boinon, V. Moyne, 1998). Cependant un certain nombre d'évolutions de l'activité agricole, des systèmes de production et d'exploitation, en particulier la double dynamique de la diversification agricole et rurale des exploitations et de la concentration des entreprises, ne peuvent plus être analysées et localisées de manière précise.

B - Les sources statistiques agricoles administratives et professionnelles ne permettent plus qu'une étude partielle des maillages et parcellaires d'exploitation

Dans la deuxième et troisième partie de la thèse que j'ai soutenue en janvier 1999, j'ai analysé ce double processus de diversification et de concentration en signalant que les sources statistiques agricoles, pourtant nombreuses et régulièrement mises à jour, ne permettaient plus d'en analyser les caractères et les conséquences quant à l'organisation des territoires ruraux qui dépend encore pour plus de 80 % de leur superficie de l'activité agricole (N. Croix, 1999).

Les RGA, Recensements généraux de l'agriculture, réalisés par l'administration agricole, ont été mis en place dans leur forme actuelle en 1970, au moment où les agriculteurs se lançaient dans la modernisation fondée sur le développement de systèmes d'exploitation intensifs, spécialisés, insérés dans des filières agro-industrielles performantes. La politique des structures mise en place par les pouvoirs publics pour favoriser cette révolution technico-économique portait sur des aides à l'agrandissement de la surface globale de l'exploitation agricole, et à la restructuration du parcellaire d'exploitation et de culture. Le cadre choisi pour appliquer cette politique a été le département, et, dans l'Ouest, région de fortes densités agricoles, la pression syndicale a obligé les autorités à contrôler strictement cumuls et agrandissements, l'objectif principal étant de construire dans chaque commune un maillage agricole régulier d'exploitations familiales modernisées moyennes, viables pour un couple d'actifs et ses enfants, avec des terres regroupées autour du siège d'exploitation. Dans ce contexte, le RGA permet de suivre, commune par commune, la réalisation plus ou moins rapide de ce maillage agricole, et la constitution plus ou moins étendue et homogène de bassins de production spécialisée. La surface agricole utilisée, SAU, c'est-à-dire la somme des surfaces utilisées par chaque exploitation ayant son siège sur la commune, correspond approximativement à la surface agricole communale cadastrée, l'organisation de l'espace communal est calquée sur l'organisation sociale et technico-économique de cet ensemble localisé d'exploitations communales.

Les REA, Répertoires des exploitations agricoles, mis en place par les chambres d'Agriculture du Maine-et-Loire et de Vendée à l'imitation de celle de Loire-Atlantique, ont permis aux géographes de suivre de manière exhaustive le semis d'exploitations. L'adresse exacte de chaque siège communal étant indiquée, en construisant des cercles proportionnels à la SAU de chaque exploitation, on pouvait au fil des REA souligner les évolutions du maillage agricole communal, le siège avec son cortège d'indicateurs humains et technico-économiques constituant bien le centre bâti d'une maille, c'est-à-dire d'un espace économique et social plus ou moins grand, plus ou moins aménagé par le chef d'exploitation pour une production spécialisée et intensive. Il faut signaler que seul le service de développement rural de la chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique a maintenu la réalisation du REA créé en 1965, et mis à jour tous les cinq ans à partir de 1969 ! Cet outil professionnel remarquable a été mis à la disposition des géographes nantais à condition de respecter bien sûr l'anonymat des exploitants, et a été utilisé pour construire des centaines de semis et maillages agricoles communaux sur des cartes qui ont également servi aux professionnels pour juger des conséquences de leur activité tant au niveau technico-économique que socio-spatial, et pour proposer éventuellement de nouvelles actions d'aménagement.

À partir des années quatre-vingt, et en particulier après la mise en place de la politique des quotas laitiers, les évolutions agricoles s'accélérent. En effet les départs nombreux d'agriculteurs, non ou très partiellement remplacés par de jeunes agriculteurs, les difficultés économiques, et surtout les nouvelles dispositions politiques européennes de 1992 relayées par des mesures législatives françaises tant dans le domaine agricole qu'environnemental (N. Croix, 1997), conduisent à une concentration en taille économique et en hectares sans commune mesure avec les évolutions précédentes, du moins dans les régions d'élevage de l'Ouest français, tandis que parallèlement se développent des systèmes d'exploitation agricole et rurale plus diversifiés. Malgré la réalisation par l'administration d'enquêtes de structures (1990, 1993, 1995, 1997) qui tentent de suivre ces transformations à partir d'échantillons départementaux issus du RGA de 1988, plusieurs indicateurs repris dans ces enquêtes comme dans le REA de Loire-Atlantique, ne sont plus adaptés pour connaître l'ampleur des mutations en cours et surtout leur localisation, donc leurs conséquences sur l'organisation des territoires ruraux.

La notion même d'exploitation agricole n'est plus évidente avec l'essor des exploitations sociétaires (GAEC, EARL, SCEA)⁽³⁾, et surtout l'imbrication au sein d'une même entreprise de statuts différents selon le type d'activité réalisé : ainsi certains associés d'un GAEC laitier peuvent appartenir à une SCEA créée pour un élevage de porcs supplémentaire dans une commune voisine, et d'autres à une SARL, Société anonyme à responsabilité limitée, pour commercialiser sous une forme plus ou moins élaborée une partie de la production.

La SAU communale a de moins en moins de rapports avec la surface agricole cadastrée, puisque des exploitations s'étendent largement sur d'autres communes plus ou moins proches de la commune du siège ; on voit ainsi des SAU communales plus importantes que les surfaces agricoles cadastrées lorsque des exploitants de la commune ont une stratégie d'agrandissement qui les conduit à une politique expansionniste et à une utilisation systématique d'îlots d'exploitations, voire d'exploitations entières hors du territoire communal (P. Blondeau, 1999).

Enfin le siège correspond de moins en moins au centre bâti de l'exploitation : d'une part parce que l'exploitant, qu'il soit associé ou en statut individuel, n'habite plus automatiquement au lieu-dit du siège, d'autre part parce que des bâtiments d'exploitation peuvent exister en dehors du siège. L'agrandissement des exploitations qui s'accompagne d'un éclatement du parcellaire sur plusieurs communes correspond aussi de plus en plus souvent à la création de pôles secondaires d'exploitation composés d'un bloc de terres de plusieurs dizaines d'hectares avec des bâtiments qui forment l'ancien siège, parfois remodelé, de l'exploitation, et qui ont été repris avec les terres par l'exploitant qui s'est agrandi. On retrouve donc dans cette nouvelle disposition des terres et des bâtiments la forme bien connue dans l'industrie d'une entreprise composée de plusieurs établissements mais que les sources agricoles statistiques classiques ne permettent pas actuellement d'analyser ; en effet elles ne fournissent aucun renseignement sur la manière dont les exploitations et entreprises agricoles s'inscrivent réellement dans l'espace rural et contribuent à l'organisation territoriale des campagnes.

C - Les enquêtes de terrain

C'est le constat de l'insuffisance des sources statistiques qui rend les enquêtes de terrain nécessaires pour comprendre l'inscription spatiale et les structures des exploitations, et indispensables pour connaître et expliquer les adaptations et stratégies foncières récentes des agriculteurs ainsi que les mutations économiques et sociales rurales non agricoles.

Suivant l'exemple de nombreux géographes ruralistes, J. Renard et les géographes nantais formés à son "école" ont toujours privilégié les études de terrain. Lorsque les statistiques agricoles étaient bien adaptées à l'analyse de l'organisation des campagnes par l'activité de production agricole, l'étude de terrain était jugée nécessaire pour observer et décrire les mutations des paysages agraires en paysages agricoles fonctionnels. Dans sa thèse consacrée aux campagnes nantaises et vendéennes, J. Renard a montré avec de nombreux exemples relevés sur le terrain, combien la double structure d'exploitation, borderies des villages et métairies des plateaux, qui accompagnait la double structure de peuplement et d'appropriation des terres mise en place à des époques et suivant des modalités différentes, avait été bouleversée par le développement de systèmes agricoles intensifs, spécialisés et insérés dans des filières agro-industrielles (J. Renard, 1976).

L'enquête permet aussi de rencontrer des responsables agricoles et des agriculteurs connaissant bien l'histoire foncière et agricole, les caractères agronomiques de leur commune, les forces sociales en présence, ce qui donne de la "chair" aux commentaires issus des statistiques sur les évolutions différenciées intra et intercommunales. De même, quelle que soit l'échelle de l'analyse, l'enquête directe chez l'exploitant fournit des exemples détaillés illustrant différents types d'évolutions de systèmes d'exploitation, et permettant de mieux comprendre les inégalités dans leur répartition issues en partie de stratégies familiales particulières. Enfin la rencontre avec les exploitants, dans le cadre de la constitution d'un jury communal, ou chez un groupe précis, ceux de plus de 55 ans sans successeur par exemple, ou même chez chaque exploitant d'une commune, facilite la construction des plans d'exploitation, longue à réaliser si on ne dispose que des sources privées de la Mutualité sociale agricole, ce qui n'est pas toujours autorisé. Ces plans sont particulièrement utiles lorsqu'une procédure de restructuration des parcelles agricoles est envisagée.

L'outil cartographique utilisé systématiquement pour localiser les sièges d'exploitation et construire des parcellaires d'exploitation à l'échelle de la commune en Loire-Atlantique et en Vendée, a été un des meilleurs exemples du savoir-faire des géographes et de l'intérêt de l'analyse géographique dans la production de connaissances. Dans les années soixante et soixante-dix alors que les responsables des

organismes agricoles et périagricoles ne juraient que par les bilans techniques et économiques, et s'attachaient à mesurer les progrès plus ou moins rapides de la modernisation dans les campagnes, les géographes ont insisté sur l'importance de l'impact socio-spatial et foncier du système d'exploitation (N. Croix et J. Renard, 1982). Les procédures pour restructurer les exploitations sont toutes fondées sur l'amélioration de structures de propriété ; systématiquement nous avons souligné la nécessité de bien connaître aussi en région de faire-valoir indirect dominant et de bocages, les parcellaires d'exploitation et les maillages bocagers souvent hérités de structures foncières et sociales très contraignantes. Peu à peu des plans construits de manière artisanale sur des fonds cadastraux réduits ont ainsi été mis en place et des enquêtes socio-spatiales conduites auprès des agriculteurs, des propriétaires, des membres d'associations et des élus, avant chaque opération de remembrement puisque c'est cette procédure qui a été la plus utilisée étant donné l'importance des subventions publiques.

L'enquête de terrain et la construction de parcellaires d'exploitation étaient —et sont toujours— nécessaires pour préciser l'inscription spatiale et foncière des exploitations à côté d'indicateurs techniques et économiques fournis par les recensements et autres répertoires statistiques, afin de mieux comprendre l'inégale répartition des systèmes d'exploitation modernisés dans le cadre d'un modèle productiviste mais qui reste familial jusque dans les années quatre-vingt. Elle est devenue depuis obligatoire pour étudier les mutations agricoles et rurales provoquées par la diversification des fonctions agricoles et rurales des campagnes, l'intrusion plus ou moins importante de propriétaires et utilisateurs de l'espace rural aux côtés de familles agricoles de moins en moins nombreuses, et le processus de concentration en taille économique et en hectares des exploitations qui s'accélère même dans les régions d'élevage (N. Croix, 1998)⁽⁴⁾.

La réalisation de parcellaires d'exploitation suite à des entretiens avec les agriculteurs qui évoquent les stratégies foncières familiales et rappellent les histoires de vie de l'exploitation, éléments indispensables pour localiser et comprendre les évolutions réalisées, montre que le cadre communal est largement dépassé pour l'inscription des parcelles agricoles bâties et non bâties. Les RGA et REA ne donnent que très peu d'informations sur les activités de services présentes sur l'exploitation aux côtés de la production agricole : les réponses aux questions simples posées à propos des services développés, où, par qui, pourquoi et comment ?, ne peuvent être fournies actuellement que par l'enquête de terrain puisqu'un registre départemental des exploitations agricoles et rurales n'existe pas. Parallèlement sur la commune s'enracinent de nouveaux propriétaires qui construisent leur résidence principale ou secondaire, utilisent parfois d'anciens locaux agricoles, tandis que des entrepreneurs réorganisent l'espace rural en s'installant sur des zones artisanales, commerciales, industrielles ou de loisirs aménagées avec le soutien plus ou moins actif des élus ruraux.

Les POS, Plans d'occupation des sols, représentent globalement les parcellaires d'utilisation du sol à des fins agricoles et non agricoles, les réseaux remaniés, les aménagements fonciers divers, les zonages retenus pour le développement de l'urbanisation. Mais de véritables cadastres communaux indiquant pour chaque parcelle bâtie et non bâtie les caractères socio-économiques de l'utilisateur, et son rattachement à une éventuelle entreprise ou exploitation, seraient nécessaires pour mieux connaître et coordonner toutes les opérations d'aménagement et de développement rural.

Les différentes données collectées sur le terrain et dans la presse par les géographes, et aussi celles que rassemblent les employés des différentes chambres consulaires, des administrations, des collectivités territoriales ou encore les chargés d'études des organismes de coopération intercommunale, devraient aboutir à la construction de ces cadastres et de SIG qui facilitent la mise à jour régulière. Les systèmes d'information géographique qui existent déjà dans certaines communes rurales, sont mis en place grâce à l'outil informatique qui permet de superposer sur des cartes à grande échelle, au 10 000° ou au 25 000°, les données numérisées du fonds cadastral de propriété en indiquant l'occupation du sol et les références de chaque utilisateur et pas seulement du propriétaire, les données géographiques de l'IGN, et d'introduire les données statistiques concernant les populations résidentes et emplois ruraux, agricoles et non agricoles, localisés. C'est le projet que nous essayons de développer pour la région des Pays de la Loire, d'abord pour quelques pays-tests, reprenant une idée de J. Renard lorsqu'il voulait

construire un observatoire des dynamiques de localisation dans les années quatre-vingt (V. Jousseume, 1999).

Le savoir et la production de connaissances géographiques qui ont été jusqu'à ces dernières années développés surtout grâce à la recherche en géographie agraire et agricole, s'étendent donc aujourd'hui à l'ensemble des données rurales, statistiques et cartographiques, technico-économiques, sociales, spatiales, environnementales. Ainsi l'analyse géographique des territoires ruraux et de leur dynamique menée à l'IGARUN s'est enrichie grâce aux travaux des enseignants-chercheurs et aussi des jeunes chercheurs encadrés par J. Renard, qui à leur tour ont produit de nouveaux savoirs géographiques sur les campagnes en mutation, toujours avec les données, l'aide et les commentaires fournis par les responsables et les acteurs quotidiens de l'aménagement et du développement rural.

II - L'UTILISATION DU SAVOIR : ENSEIGNEMENT, EXPERTISE, RÉSEAUX DIVERS EN GÉOGRAPHIE RURALE

Il me semble que ce qui a permis cet enrichissement progressif du savoir géographique sur l'organisation des territoires ruraux et de leur dynamique, en particulier sur celles des campagnes armoricaines méridionales, c'est la volonté de Jean Renard d'utiliser ce savoir en enseignant et en diffusant largement les analyses géographiques produites et fondées sur des cartes d'état des lieux et d'évolution réalisées à différentes échelles, afin d'obtenir des remarques et critiques susceptibles pour les recherches en cours d'améliorer traitement des données et méthodes de travail, ou des informations sur de nouvelles sources disponibles.

A - Enseignement général et continu, encadrement de la recherche

Dès son arrivée à la faculté des Lettres en 1964, avec l'accord de Jacques Gras alors directeur de ce qui deviendra l'IGARUN, Jean Renard a créé un enseignement de géographie rurale, qu'il n'aura de cesse de développer et de diversifier, et qu'il souhaitera toujours intégrer dans une formation géographique globale, non pas éclatée mais enrichie par les différentes problématiques et méthodes de la géographie sociale, régionale, environnementale. Contrairement à ce qui existe dans beaucoup de départements et instituts de géographie français, l'analyse des territoires ruraux et de leur dynamique est présente à tous les niveaux du cursus universitaire : dans les deux cycles d'enseignement général (DEUG, licence), dans les filières d'aménagement (licence d'aménagement puis MST d'aménagement, DESS), dans l'initiation et l'encadrement à la recherche pratiquées dès le deuxième cycle et approfondies pendant le troisième cycle. Enfin, et c'est une originalité de la formation dispensée à l'IGARUN qui a permis de conforter des liens solides avec les représentants des professionnels exerçant dans le monde rural, deux diplômes d'Université ont été créés : le DUGAR, Diplôme d'Université de géographie et d'aménagement régional, conçu au départ pour des géomètres souhaitant acquérir une formation universitaire afin de mieux exercer leur travail devenu très complexe car intégré dans des procédures globales d'aménagement, et surtout le DUDR, Diplôme d'Université de développement rural et maîtrise de projets, mis en place en 1990 avec le partenariat du centre de formation et de promotion, CSP, de Carquefou, rattaché au réseau des Maisons familiales rurales.

Les contenus et les objectifs poursuivis dans chacun de ces enseignements tiennent compte de la spécificité du public et de la filière choisie, mais un fonds commun est toujours présenté. D'abord il est nécessaire d'utiliser un vocabulaire précis et d'insister sur les définitions des concepts employés. Cette exigence permet d'éviter le flou et l'ambiguïté de certains discours repris dans les médias, de se méfier des idées reçues de plus en plus fréquentes pour ce qui concerne les campagnes et leur représentation idéalisée, mythique, ou "catastrophiste" comme le développement inéluctable des friches et la dévitalisation généralisée (B. Delpeuch, 1993) ! Ensuite la bibliographie, les différentes sources et leur utilisation en vue de l'analyse géographique et de la compréhension de l'organisation des territoires ainsi que de leur dynamique, sont rappelées. L'outil cartographique est privilégié aux différentes échelles d'analyse ; l'étude de terrain est pratiquée dès le DEUG, malgré des effectifs nombreux qui rendent celle-ci lourde à organiser. Enfin l'accent est mis sur la combinaison dynamique d'actions

politiques, économiques et sociales qui contribuent à un aménagement différencié des espaces ruraux, qui ne sont pas des espaces vierges du moins en Europe, mais des territoires façonnés par des générations de paysans et de propriétaires qui ont plus ou moins adaptés leurs techniques aux conditions physiques des petites régions naturelles elles-mêmes composées de différents terroirs plus ou moins aménagés, avec souvent une maîtrise des caractères naturels très poussée pour améliorer sans cesse les conditions agronomiques. À partir de la Seconde Guerre mondiale, les mesures politiques et les évolutions socio-économiques générales ont peu à peu joué un rôle fondamental dans l'organisation des campagnes, les adaptations des agriculteurs et les actions diverses des ruraux non agricoles de plus en plus nombreux. Avec le rappel des héritages naturels et socio-culturels, la chronologie des dispositifs législatifs est donc résumée, les mutations économiques et sociales générales concernant l'urbanisation, la métropolisation et la mondialisation, soulignées.

Comme J. Renard l'avait proposé dans les années soixante, l'enseignement général des premières années comprend d'abord une présentation des paysages agraires dans le monde. Il me semble nécessaire, et c'est ce qui est fait depuis quelques années, d'étudier les paysages ruraux à partir d'un classement simple entre ceux qui sont caractérisés par la présence de structures agraires traditionnelles — même si celles-ci ont évolué dans leurs caractères et finalités —, ceux qui ont subi la modernisation agricole suivant plus ou moins les formes du modèle américain et qui peuvent être qualifiés de paysages agricoles fonctionnels, et enfin les paysages ruraux plus diversifiés produits lorsque les populations et activités non agricoles deviennent prépondérantes.

En deuxième année l'étude de l'organisation territoriale en partie visible dans les paysages ruraux est développée : analyse des populations et sociétés rurales, de la place de l'agriculture et du rôle des agriculteurs dans l'économie et la société, des évolutions des services et des systèmes productifs agricoles et non agricoles, des mesures politiques et projets de développement rural qui conduisent à des aménagements plus ou moins contrôlés par l'État, les collectivités territoriales, les associations, les groupes représentant des intérêts privés voire les lobbies économiques, les entrepreneurs locaux. Il nous semble fondamental que les territoires ruraux où réside plus de la moitié de la population mondiale, avec des pays dont l'organisation socio-économique et spatiale est encore très liée à des paysanneries nombreuses, et où se concentrent les activités agricoles, soient ainsi étudiés en parallèle et en complémentarité des systèmes urbains dans une unité d'enseignement intitulée "Mutations des villes et des campagnes dans le monde". C'est aussi un cadre de références indispensable pour analyser et comprendre les évolutions rurales européennes, nationales, régionales et locales, quelle que soit la profession exercée après les études universitaires.

En aménagement et en formation continue, l'accent est mis sur la nécessité de faire des diagnostics territoriaux montrant les enjeux de l'aménagement rural et le jeu des différents acteurs dans les politiques de développement local. Les différentes procédures et outils d'aménagement disponibles sont analysés afin que les futurs aménageurs puissent proposer différentes solutions aux problèmes d'aménagement posés par les élus, et aider au choix politique que ces derniers sont amenés à effectuer.

Pour l'encadrement de la recherche nécessaire dès la licence puisqu'une monographie, premier "galop" de recherche particulièrement intéressant pour l'étudiant lui est réclamée, puis lors de la réalisation d'un mémoire de maîtrise, de DEA, ou de la thèse, le jeune chercheur est d'abord conduit à réfléchir sur un sujet qui aborde selon une échelle qui doit aussi être précisée, une thématique déjà traitée par d'autres géographes, l'analyse des campagnes péri-urbaines par exemple, ou qui aborde une problématique plus nouvelle comme celle du rôle structurant des bourgs et petites villes pour les campagnes voisines.

J. Renard a eu un "flair" particulier, entretenu par des lectures nombreuses, pour engager précocement les étudiants dans ce qu'il appelle "les trous noirs de la connaissance", phénomènes et évolutions négligés dans un premier temps par les statisticiens ou spécialistes du monde rural, mais qui contribuent pourtant aux évolutions en cours et deviennent peu à peu des sujets à la mode. Ainsi dès les années soixante-dix il lance des études sur l'arrivée de populations résidentes nombreuses sans liens avec l'agriculture et qui peu à peu conduisent à une recomposition spectaculaire, socio-spatiale et

politique, des campagnes, villages et bourgs. Dans les années quatre-vingt c'est le thème des rapports entre agriculture et environnement qui est mis en valeur alors même que les principales mesures environnementales ne sont pas encore appliquées ! Cette curiosité, qualité importante pour le chercheur, conduit aussi à revisiter des thèmes anciens, et à les aborder suivant des problématiques différentes, en adéquation avec la demande sociale et les dynamiques socio-spatiales en cours. C'est ainsi que j'ai traité du thème foncier que lui-même avait analysé dans sa thèse à partir des rapports entre propriétaires et fermiers ou métayers ; j'ai mis en valeur trois aspects du système foncier, patrimonial, technico-économique et politique, lorsque le foncier sert de support à des zonages à l'intérieur desquels sont appliquées des politiques d'aménagement et de développement rural. Le passage non progressif et non généralisé dans le temps et l'espace de la terre conçue comme un patrimoine, comme un outil de production devenu aussi support de primes et de droits à produire, et comme un instrument "publicisé", permet de comprendre que l'organisation des territoires ruraux apparaisse souvent comme un palimpseste (N. Croix, 1999).

Ce renouvellement des positions de recherche conduit à multiplier les contacts avec les différents acteurs qui interviennent directement ou indirectement dans l'aménagement des campagnes. Des sources anciennes sont examinées comme les listes prud'homales qui permettent pour chaque commune de mesurer et caractériser les entreprises et les emplois présents avec l'adresse des salariés. Des sources nouvelles sont aussi dépouillées, comme les fichiers disponibles dans les DDAF et les ADASEA⁽⁵⁾, organismes chargés de contrôler le versement des aides de la PAC de 1992 ou les primes dites agri-environnementales attribuées aux agriculteurs qui acceptent d'avoir des pratiques respectueuses de l'environnement sur les parcelles mises sous contrat à l'intérieur de périmètres délimitant des zones sensibles sur le plan environnemental. De nouveaux outils sont testés, et J. Renard avec d'autres collègues a compris l'atout que représentait pour les jeunes chercheurs l'emploi de techniques nouvelles comme la télédétection et la construction de SIG⁽⁶⁾.

Le projet d'observatoire des dynamiques rurales que V. Jousseume et moi-même avons l'intention de développer devrait nous permettre d'exploiter plus largement avec les nouveaux chercheurs géographes les possibilités de traitement cartographique offertes par l'outil informatique. Ce projet a été mis en place dans la continuité des travaux de recherche pratiqués et encadrés par J. Renard. Il s'agit en effet de généraliser la construction de bases de données statistiques et qualitatives sur les territoires ruraux et de traduire sous forme cartographique et de SIG la combinaison dynamique que représente l'organisation des territoires ruraux telle que l'analysent les géographes, c'est-à-dire sociale, économique et spatiale. Un problème de fond demeure : comment concilier méthodes et sources disponibles pour les populations, emplois et systèmes d'exploitation agricole selon des intervalles pluri-annuels ou au mieux annuels, avec celles très différentes qui seront rassemblées en temps réel sur les équipements, emplois et entreprises rurales non agricoles⁽⁷⁾?

Il s'agit aussi de conduire des recherches en partenariat avec les chercheurs ruralistes comme J. Renard l'a fait avec d'autres collègues au sein de la commission de géographie rurale dans le comité national français de géographie, dans l'ARF, Association des ruralistes français, dont il a participé aux colloques nationaux et animé des journées régionales, et aussi à l'échelle régionale dans le DRATA en voie de création, qui devrait rassembler les chercheurs qui travaillent sur la Dynamique des ressources alimentaires et des territoires atlantiques. Ce travail collectif, surtout s'il est transdisciplinaire comme cela a été tenté dans le cadre du programme INRA-DADP déjà cité, incite les géographes à mieux structurer leur problématique et les aspects méthodologiques de leurs recherches, et à démontrer dans les résultats présentés la spécificité et si possible l'intérêt de la démarche géographique dans l'analyse des territoires ruraux.

B - Contrats avec l'État, les administrations, les collectivités territoriales

Ce partenariat avec les autres chercheurs ruralistes est aussi mené avec les différents responsables et employés des services qui relèvent de l'État et des différentes collectivités territoriales, qui détiennent des sources et qui sont aussi souvent demandeurs de travaux particuliers. J. Renard a souhaité développer les contacts avec ces services et a répondu aux appels d'offres pour des contrats quand

ceux-ci lui semblaient intéressants pour diffuser et valoriser certains résultats obtenus dans des recherches réalisées à l'IGARUN et dans l'équipe du CNRS, l'UMR 6590-ESO. Parmi les contrats auxquels nous avons participé, je n'en signalerai que trois qui, à mon avis, sont ceux dans lesquels l'analyse géographique a été particulièrement adaptée pour étudier les enjeux économiques, sociaux et politiques qui se développent dans les territoires ruraux, et pour inciter les pouvoirs publics à utiliser ces travaux pour améliorer leur politique d'aménagement et de développement rural.

Le contrat signé avec le ministère de l'Agriculture en 1981 pour une durée de trois ans a permis à partir de l'exemple de la Loire-Atlantique de préciser la méthodologie la plus adaptée en région de bocages pour choisir un mode de restructuration foncière à une époque où les travaux du remembrement et ceux "connexes" portant sur la voirie, l'hydraulique et l'arrachage des haies, étaient de plus en plus contestés, et alors que les crédits affectés à cette opération diminuaient.

De 1990 à 1992 une convention a lié les chercheurs ruralistes de six universités, dont celle de Nantes, sous la direction de B. Kayser, et les responsables de la DERF, Direction de l'espace rural et de la forêt au ministère de l'Agriculture, pour analyser le rôle des bourgs ruraux dans l'organisation et le fonctionnement des territoires ruraux. Ces travaux qui ont donné lieu à de nombreux échanges entre les chercheurs intégrés dans le réseau BOURGS, ont été présentés lors d'un colloque financé par le CNRS qui a eu lieu à Nantes en 1995 (J.-P. Laborie et J. Renard dir., 1997), et ont été enrichis et poursuivis grâce à la réalisation de thèses régionales sur les différentes trames constituées par les bourgs et petites villes (V. Jousseau, 1998). Lors de la réalisation de ces études et de la remise des rapports, des relations ont pu être développées tant avec les élus convaincus de l'intérêt de ces travaux universitaires en amont des opérations d'aménagement, que du personnel administratif qui a ensuite d'autant plus volontiers facilité l'accès aux sources et documents internes.

Le troisième exemple de contrat est celui signé avec le ministère de l'Environnement par J. Renard et L. Lorvellec en 1994 et qui s'est déroulé jusqu'en 1998. Consacré aux mesures agri-environnementales, MAE, dans les Pays de la Loire, ce contrat a été l'occasion de rassembler géographes et juristes, de souligner les enjeux économiques et sociaux entraînés par ces mesures agri-environnementales, et d'évaluer la réalité des changements ou des adaptations des systèmes agricoles et des modes de gestion territoriale par les exploitants signataires de contrats. Un colloque tenu à Nantes en 1997 a permis de recenser les résultats des MAE dans d'autres régions françaises et britanniques, d'observer la diversité inter et intra-régionale des applications, la faiblesse des résultats quant aux changements de gestion des territoires, du moins en France. Une publication des communications a été réalisée en 1998 (Travaux réunis par N. Croix, 1998).

Mais nous avons aussi souvent été déçus par le faible suivi de notre travail, l'absence de réactions positives ou négatives, et avons encore le souvenir pénible de membres d'une commission d'un Conseil général assoupis lors de la présentation de propositions de zonage agricole à l'échelle départementale, qui doivent depuis être enfouies au fond d'un placard sans avoir jamais été discutées, alors que de l'argent public, peu il est vrai mais ce n'est pas le problème, avait été dépensé pour financer ce contrat !

C - Relations avec des professionnels et leurs représentants dans les chambres consulaires, des responsables associatifs et syndicaux, des entrepreneurs privés, des exploitants "ordinaires"

Trente années de travaux universitaires réalisés grâce à l'accès à des sources privées ou sensibles, et fondés systématiquement sur de multiples entretiens individuels et collectifs, formels et informels, ne peuvent se dérouler sans que des liens solides ne soient établis avec les différents acteurs du monde rural permettant la constitution de réseaux d'informateurs très efficaces. C'est J. Renard qui a noué les premières relations alors qu'il préparait sa thèse dans les années soixante et qu'il avait besoin de données statistiques et qualitatives. Les contacts se sont multipliés et enrichis d'une part parce que les partenaires socio-économiques ont trouvé intérêt aux travaux réalisés, et d'autre part parce que d'autres chercheurs ruralistes lancés dans leurs propres travaux de recherche ont contribué à élargir le réseau.

Nous avons aussi tenu à ce que tout travail universitaire réalisé grâce à la participation de professionnels et de personnes diverses donne lieu à un compte rendu des résultats. Leur diffusion systématique peut prendre la forme modeste d'envois de résumés, de remise de livrets d'études de terrain, et aussi de distribution d'ouvrages et d'articles lorsque les études sont publiées, de conférences données dans les mairies ou établissements ruraux de formation, suivies de débats plus ou moins passionnés et passionnants, d'interventions dans les médias. Des formes de restitution plus originales ont été parfois utilisées : ainsi l'étude sur l'agriculture traditionnelle dans le marais de Monts a été accompagnée d'un diaporama présenté en 1977 à la mairie du Perrier en Vendée et diffusé pendant quelques années dans les établissements scolaires vendéens ! Une exposition de photos anciennes accompagnée d'un catalogue a conclu en 1981 le travail mené sur le changement social et culturel dans le canton de Saint-Fulgent en Vendée, dans le cadre de l'ATP, Action thématique programmée, du CNRS, travail facilité par la collaboration des clubs du troisième âge.

Avec V. Jousseume nous continuons à pratiquer la diffusion des travaux universitaires ce qui permet de développer ce réseau local et régional de partenaires qui, à différents titres, peuvent nous aider à continuer nos recherches ; nous pensons que ceux-ci sont également intéressés par la présentation des résultats obtenus. En 1999, V. Jousseume a ainsi participé, suite à des demandes d'élus, à de nombreuses réunions pour présenter ses travaux sur les bourgs et l'intercommunalité en profitant de ces rencontres pour mettre en place un réseau d'informateurs susceptibles de l'aider dans la construction d'une base de données sur les entreprises et emplois ruraux. Pour ma part j'ai été invitée par les responsables des recensements dans les DDAF des trois régions de l'Ouest et par ceux du REA de la chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, pour présenter les modifications et créations souhaitées quant aux indicateurs relevés dans les RGA et REA 2000. Ces relations qui conduisent à une production et une utilisation interactives du savoir géographique permettent aussi au chercheur de jouer un rôle de médiateur avec la société et ses responsables politiques ou professionnels.

III - LA MÉDIATION OU LA SCIENCE EN ACTION AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ : L'EXEMPLE DE LA GÉOGRAPHIE RURALE

Le géographe enseignant-chercheur en sciences sociales, fait partie de la société sur laquelle il travaille. En tant que citoyen il a donc des avis sur les évolutions en cours, il peut militer pour défendre certains aménagements, en refuser d'autres, il peut s'engager dans la vie politique et associative, être élu. La grande difficulté est de ne pas mélanger les genres et de ne pas utiliser de manière partielle ou impérialiste la position et le pouvoir de chercheur pour imposer des avis et solutions à partir du moment où on accède à des responsabilités non professionnelles importantes. Le chercheur militant engagé dans des positions idéologiques tranchées ne peut plus assurer une fonction de médiateur entre recherche et société qui est pourtant essentielle. Avec J. Renard nous avons tenté de pratiquer cette médiation en mettant notre savoir-faire et nos connaissances géographiques au service de la société de trois manières différentes.

A - Contribuer à répondre à la demande sociale au sujet de l'organisation des territoires ruraux

"Répondre à la demande sociale" fait partie de ces incantations célébrées par les chercheurs en sciences sociales qui contiennent en général beaucoup de flou et d'ambiguïté voire de démagogie. Il me semble que répondre à la demande sociale pour le géographe, c'est préciser les besoins précis d'une société concernant l'organisation territoriale à des échelles variées, c'est rappeler les évolutions en cours et les définir comme des situations d'adaptation, de rupture, de mutation par rapport à l'état antérieur, c'est encore insister sur les acteurs à l'origine de ces transformations, la manière dont sur le terrain les mesures générales sont appliquées, les conséquences quant à la mise en place de nouveaux modes de gestion des territoires.

Nous avons ainsi répondu à la demande des organisations professionnelles et de l'administration agricole dans les années soixante-dix alors que les pouvoirs publics français et les responsables européens aidaient les agriculteurs à mettre en place des systèmes d'exploitation productifs, spécialisés, insérés dans des filières agro-industrielles pour répondre aux besoins d'autosuffisance

alimentaire de l'Europe et à la demande générale des consommateurs pour avoir accès à des produits alimentaires disponibles en grande quantité et au plus faible prix. Nous avons donc présenté des typologies de systèmes d'exploitation en tenant compte des évolutions techniques et économiques, humaines et sociales, foncières et spatiales, plus ou moins rapides et spectaculaires.

Certes nous avons parfois abusivement repris le vocabulaire souvent employé d'agriculteurs modernisés donc "modernes", progressistes, pour parler de ceux qui se lançaient dans cette transformation profonde des systèmes agricoles, ce qui pouvait laisser croire que les autres étaient réactionnaires et figés dans des pratiques traditionnelles. Mais en rappelant que chaque région avait des héritages agraires, fonciers et sociaux différents, que l'aménagement antérieur des finages prenait en compte des caractères agronomiques variés, nous avons souligné que les procédures de restructuration foncière et d'aménagement agricole ne pouvaient être utilisées de manière uniforme partout, et que le remembrement et surtout les travaux connexes étaient souvent mis en place de manière excessive et inadaptée. Nous avons aussi insisté sur le fait que ce développement agricole et cet aménagement fondés sur le seul modèle productiviste —aménagement rural et remembrement ont alors le même sens pour beaucoup d'élus et responsables professionnels—, aboutissaient à accroître des inégalités sociales et spatiales, provoquant le départ de très nombreux producteurs, la marginalisation de ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas suivre ce modèle et qui ne bénéficiaient d'aucun encadrement, et que l'aménagement des bassins de production spécialisés se faisaient souvent en laissant de côté des vides, des "angles morts du développement", des espaces à l'abandon, comme les zones humides dans l'Ouest de la France.

Cela nous a conduits à être attentifs à ceux qui ont dénoncé assez rapidement les excès engendrés par l'application de ce modèle, et donc à analyser tous les aspects des dysfonctionnements évoqués : surproduction agricole et baisse des prix entraînant une recherche de productivité incessante, concurrence foncière entre agriculteurs soucieux d'accroître toujours plus les volumes de production, difficultés des jeunes à s'installer et transmission de plus en plus coûteuse des exploitations, mauvaise qualité des produits obtenus, dégradation de l'environnement et des paysages ruraux. Il est vrai qu'en Loire-Atlantique une contestation du syndicalisme majoritaire de la FNSEA et du CNJA s'est développée dès les années soixante-dix, ce qui a permis à la Confédération paysanne de gagner les élections de 1983 lors du vote pour élire les responsables de la chambre d'Agriculture. Il nous a paru important aussi avec d'autres chercheurs de mettre en valeur le rôle fondamental de certains leaders syndicaux dans les évolutions idéologiques et politiques du syndicalisme agricole, et de dénoncer le mythe de l'unité agricole (Association B. Lambert et Y. Chavagne, 1988). Ces études ont également permis de rappeler aux citoyens et ruraux non agricoles que tous les agriculteurs n'avaient pas la même position quant au rôle qu'ils doivent jouer dans l'organisation sociale, économique et spatiale des territoires ruraux à partir du maillage agricole que forment les différentes exploitations d'une région.

Dès les années quatre-vingt il a été nécessaire d'insister sur les transformations rurales agricoles et surtout non agricoles qui tendent à réduire «les agriculteurs (à) des marginaux dans l'espace rural» si on reprend l'expression utilisée par Robert Chapuis sous une forme interrogative il est vrai (R. Chapuis, 1986). Ainsi les analyses conduites par V. Jousseume sur les populations, emplois, entreprises et équipements ruraux ont permis de rendre compte de l'ampleur du processus dans les campagnes nantaises (V. Jousseume, 1998). Ce travail d'information est très difficile à mener auprès des agriculteurs et de leurs représentants professionnels, syndicaux, et même auprès de certains élus ruraux, qui continuent à ne voir le monde rural qu'à travers le prisme de l'agriculture productiviste. En effet ce modèle a été choisi et imposé avec force à partir des années soixante grâce à toute une série d'organismes périagricoles, aux exigences des industries et services agro-alimentaires, à l'aide financière, technique, économique et sociale des pouvoirs publics ; tout cet appareil technique, économique et politique est encore en place.

Ces analyses sur les mutations rurales en cours qui procèdent d'une véritable révolution culturelle sont pourtant de plus en plus nécessaires à présenter et expliquer aux agriculteurs pour les aider à mieux définir leur nouveau rôle dans la société, ainsi que les nouvelles fonctions que l'agriculture doit remplir dans l'espace rural si on tient compte de l'opinion publique⁽⁸⁾. Ces études servent également à

préciser les demandes sociales souvent très générales et ambiguës, voire contradictoires, sur la place des agriculteurs dans l'organisation des territoires ruraux (N. Croix et J. Renard, 1998).

B - Établir des diagnostics territoriaux et recenser atouts et blocages dans les actions d'aménagement et de développement rural

Au-delà de cette attitude d'information sur les évolutions générales rurales et de mise en forme de la demande sociale auprès des agriculteurs et autres acteurs ruraux, le travail de médiation que les géographes ont pu réaliser concerne l'analyse plus localisée sur des territoires plus petits, des enjeux économiques, sociaux et spatiaux entraînés par la mise en place de mesures politiques concernant l'aménagement et le développement rural.

Il est plus facile d'analyser à grande échelle le rôle des différents acteurs locaux dans la transformation plus ou moins rapide et généralisée des modes de gestion territoriale, et leurs différentes adaptations aux évolutions économiques et politiques. Ce travail qui traite de l'interface entre le global et le local a été mené dans les années soixante-dix et quatre-vingt à propos de l'application des mesures de restructuration foncière et en particulier des différents types de remembrement.

Aujourd'hui des doctorants étudient les actions menées dans la région en faveur d'une agriculture à l'épreuve de l'environnement⁽⁹⁾, celles destinées à protéger et mettre en valeur certains aspects des paysages ruraux⁽¹⁰⁾, ou encore celles qui concernent des types d'espaces ruraux particuliers, comme les campagnes urbaines et périurbaines⁽¹¹⁾.

V. Jousseume, J. Renard et moi-même continuons nos études sur l'application régionale des lois agricoles et les mesures qui traitent de l'aménagement et du développement. En cette fin de siècle de nouvelles lois viennent d'être votées (LOA, Loi d'orientation agricole de 1999, Agenda 2000 qui comprend la troisième version de la PAC, Politique agricole commune, et la réforme des Fonds structurels européens qui aident au développement rural, LOADDT, Loi de l'aménagement et du développement durable du territoire en 1999) ; de nombreuses analyses doivent donc être menées sur leurs applications et leurs conséquences quant à une nouvelle organisation des territoires ruraux. Les conséquences des lois environnementales et la manière dont elles sont appliquées régionalement et localement restent fondamentales à aborder puisque ce sont elles qui induisent le plus de changements dans la gestion des territoires. Les premiers travaux montrent la diversité des adaptations et la faible incidence sur la mise en place de nouveaux rapports entre environnement et aménagement tant les enjeux économiques et sociaux sont énormes.

C - Fournir une aide à la décision pour les responsables politiques

La mise en place de diagnostics territoriaux analysant sur un espace de taille variable, le plus souvent à l'échelle régionale et infra-régionale, aux limites fixées par le découpage administratif, ou fondées sur des projets de développement économique, ou encore issues d'un héritage culturel remis à l'honneur voire inventé, permet donc de mettre en valeur les enjeux économiques, sociaux, environnementaux qui existent, de souligner les atouts et les contraintes qui peuvent permettre un aménagement plus ou moins équilibré et coordonné, un développement local plus ou moins durable, c'est-à-dire selon l'expression anglaise mal traduite, "soutenable". Atouts et contraintes dépendent des différents acteurs qui interviennent directement ou indirectement sur l'espace en adaptant de manière diverse les mesures politiques générales et parfois en innovant, pour créer des emplois et des entreprises, pour utiliser plus ou moins largement les héritages culturels locaux, pour valoriser ou protéger l'environnement.

Le diagnostic territorial permet aux géographes de faire des propositions d'aménagement pour améliorer les projets prévus, pour mieux les coordonner, pour indiquer d'autres solutions, d'autres procédures disponibles en signalant pour chacune les conséquences territoriales, en particulier celles qui concernent l'organisation spatiale. Ces différentes propositions doivent permettre ensuite aux élus de faire un choix politique en toute connaissance de cause après avoir démocratiquement présenté les

opérations à la population concernée. Ce travail d'information sur toutes les solutions possibles et sur leurs conséquences, l'animation des réunions publiques peuvent aussi être du ressort du géographe-aménageur, aidé par le personnel technique des collectivités territoriales concernées. Le géographe assure ainsi un rôle de médiateur entre élus et administrés mais la décision finale, politique, n'appartient qu'aux élus.

En assumant cette triple fonction du chercheur, producteur de connaissances géographiques —grâce à l'analyse structurée à partir de questions de recherche sur l'organisation et le fonctionnement des territoires, fondée sur des données bibliographiques, documentaires et des sources statistiques et qualitatives obtenues et vérifiées en faisant largement appel aux études de terrain et au réseau de plus en plus divers de partenaires travaillant et résidant dans l'espace rural—, transmetteur de ce savoir —auprès des étudiants, des autres chercheurs, des partenaires socio-professionnels et politiques, des citoyens, de tous ceux qui après la présentation et diffusion des résultats peuvent réagir et enrichir par leurs interrogations et leurs critiques les recherches futures—, médiateur entre la recherche et la société, le géographe œuvre avec les autres chercheurs en sciences sociales « pour que la recherche redevienne un produit et une fonction de la société » (M. Sébillotte, 1999). C'est en tout cas le programme que se sont fixé les ruralistes de l'IGARUN, prolongeant et structurant une démarche largement développée par Jean Renard.

Notes

1 - N'est-ce pas plutôt à l'échelle de la rue elle-même que les données statistiques mériteraient d'être observées pour permettre l'analyse la plus précise de la différenciation intra-urbaine ? Cf les travaux de Danielle Rapetti sur la géographie de la fiscalité appliquée au cas nantais.

2 - La croissance des emplois industriels est encore plus importante dans les communes rurales dites périurbaines car situées à la périphérie des pôles urbains et qui sont classées par l'INSEE depuis 1996 dans les aires à dominante urbaine lorsque 40 % des actifs résidents travaillent dans les pôles urbains proches !

3 - GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun ; EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée ; SCEA : société civile d'exploitation agricole. Toutes ces sociétés bénéficient d'un statut juridique spécifique par rapport aux autres entreprises qui relèvent du droit commercial, tant au niveau financier, fiscal, que des droits sociaux des actifs.

4 - Un seul exemple sera donné pour évoquer la difficulté actuelle qui existe pour connaître le processus d'agrandissement des exploitations effectué sur des communes éloignées de celle du siège, voire sur plusieurs départements. À partir de 1996 une société agricole des Deux-Sèvres, la société Gerbier, loue des terres en Loire-Atlantique et en Vendée afin d'obtenir de nouvelles aides compensatoires à la baisse des céréales, oléagineux et protéagineux, et respecter le taux imposé de jachères. Peu à peu des critiques syndicales se développent, et en 1998 un conflit éclate sur la commune d'Héric (L.-A.) lorsque des jeunes qui souhaitent s'agrandir en sont empêchés alors que 600 hectares sont utilisés par cette société. La commission des structures réunie dans la commission départementale d'orientation agricole, et les autorités administratives et publiques compétentes s'émeuvent et obtiennent la liquidation de cette entreprise dont on apprend alors qu'elle utilisait 1 350 ha sur le département. Des souhaits sont émis pour que les terres libérées soient reprises pour favoriser l'installation de jeunes agriculteurs. En 1999, il semble que ces terres aient surtout servi à l'agrandissement, mais on ne sait pas sur quelle commune, ni au profit de quels agriculteurs ! Un registre départemental des exploitations traitant des évolutions de surfaces et de parcellaires sur chaque commune grâce à des enquêtes directes serait un outil indispensable pour aider au fonctionnement efficace de la commission départementale chargée du contrôle des structures.

5 - DDAF : Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt qui détient le fichier dans lequel sont consignés tous les renseignements statistiques et parcellaires des exploitations dont les chefs demandent des aides compensatoires à la baisse des prix de certains produits agricoles (céréales, oléagineux, protéagineux, viande bovine et ovine) assorties de conditions de jachère et/ou de chargement animal. Des études menées en Loire-Atlantique et en Vendée ont montré que tous les exploitants qui dirigent des exploitations de 70 hectares et plus sont recensés dans ce fichier, ce qui permet donc de faire une analyse géographique très précise de leur exploitation puisque toutes les parcelles utilisées sont indiquées avec les références cadastrales. Quant aux ADASEA, Associations départementales pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles, elles ont ajouté à leur activité traditionnelle de répartition des aides à l'installation, aux départs, aux mutations et au développement, les conseils, versements et suivis des aides agri-environnementales, sauf pour la prime à l'herbe versée par les DDAF ; elles disposent donc du fichier des agriculteurs du département qui ont signé des contrats pour certaines parcelles de leur exploitation et du descriptif de l'ensemble du parcellaire. Ce fichier permet donc de faire une analyse détaillée des agriculteurs engagés dans des contrats agri-environnementaux et des caractères fonciers, spatiaux, socio-économiques de leur exploitation.

6 - Il a ainsi encadré un travail de DESS sur le repérage des friches dans la région nantaise à partir d'images satellitaires (B. Vogt, 1990), et a dirigé avec notre collègue P. Pottier, un mémoire de DEA consacré à la réalisation, en partenariat avec la

chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, d'un SIG dans la vallée du Don, afin de mettre en évidence les zones à risques de pollution agricole (E. Rineau, 1993).

7 - Avec cet observatoire consacré à la collecte de données diverses sur les populations, les emplois, les entreprises, localisées et suivies régulièrement, il s'agit de se doter d'un outil pour analyser de manière systématique la dynamique des territoires ruraux des Pays de la Loire, voire des autres régions de l'Ouest français si d'autres membres de l'UMR ESO participent au projet. Ainsi, de même que le CERAMAC de l'université de Clermont-Ferrand a mis en place un centre d'étude permanent sur la gestion des territoires ruraux sensibles (moyennes montagnes des pays européens), que l'équipe LADYSS des universités de Paris I, VIII et X vient de créer un observatoire des rapports entre urbain et rural qui concerne donc surtout les campagnes urbaines et périurbaines, nous tentons de créer à l'université de Nantes un pôle de recherches consacré à la dynamique territoriale des campagnes dites vivantes c'est-à-dire peuplées, rassemblant de nombreux emplois agricoles et non agricoles, des campagnes pluri-fonctionnelles où les initiatives endogènes contribuent en partie au développement local.

8 - «*Plus les paysans sont minoritaires, plus ils ont besoin de l'opinion publique* ». François Grosrichard qui analyse dans *Le Monde* du 20 avril 1999 le contenu de l'ouvrage de Nathalie Duclos (N. Duclos, 1998), indique les principales conclusions de l'auteur ; « Les paysans vont avoir de plus en plus besoin de trouver de nouvelles formes d'expression. De plus en plus minoritaires, de moins en moins représentatifs d'une "exception" dans la société, ils ont besoin de rechercher des appuis dans l'opinion, plus par la sympathie que par l'affrontement avec le pouvoir national ou européen. La violence paysanne se révèle "contre-productive" (...) Les violences paysannes sont un *phénomène du passé*, et les syndicats agricoles vont devoir dans l'avenir *faire prévaloir la logique de la démonstration sur la logique de l'action directe* tout en étant capable de mobiliser au-delà du cadre national ». Ces nouvelles stratégies seront d'autant plus faciles à mettre en œuvre que les chercheurs ruralistes, les géographes en particulier, aideront les agriculteurs à mieux expliquer l'intérêt de leur présence et de leurs actions pour construire des territoires ruraux en essayant de concilier rentabilité économique, diversité sociale, et respect de l'environnement au sens large (protection des ressources naturelles, respect de la santé publique, maintien ou création de paysages harmonieux).

9 - Voir la thèse que prépare Emmanuelle Bouzillé intitulée, *L'agriculture à l'épreuve de l'environnement. Diffusion des pratiques innovantes et différenciation des espaces ruraux dans les Pays de la Loire*.

10 - Voir la thèse en cours de réalisation d'Olivier Riolland sur *Les parcs et jardins dans les Pays de la Loire*.

11 - Olivier Chupin est ainsi en train de traiter dans sa thèse de la résistance agricole dans les campagnes périurbaines nantaises ; il compare les actions menées tant par les responsables de l'agglomération que par la profession agricole, à celles déjà analysées dans la région rennaise, angevine ou grenobloise.

Bibliographie

ASSOCIATION B. LAMBERT, Y. CHAVAGNE, 1988, *Bernard Lambert, 30 ans de combat paysan*, Quimperlé, La Digitale, 284 p.

BLONDEAU P., 1999, Agrandissements et installations dans la Sarthe, *ESO, Travaux et documents de l'UMR 6590*, n° 10, 20 p., [à paraître]. P. Blondeau a participé au projet sur l'agrandissement des exploitations, projet dirigé par N. Croix et mené dans l'axe 1 sous la direction de F. Colson, dans le programme INRA-DADP sur le développement régional des Pays de la Loire. Voir au CESTAN ou à l'INRA de Nantes, les différents rapports de ce projet commencé en 1995 et terminé en 1999.

BOINON J.-P., MOYNE V., 1998, Agriculture et modes d'usages des sols, in INRA, INSEE, *Les campagnes et leurs villes*, ouv. cité, pp. 167-169.

CHAPUIS R., BROSSARD T., 1986, *Les ruraux français*, Paris, Masson, 228 p.

CROIX N., 1997, Agriculture et environnement dans l'Ouest de la France. Le rôle des politiques environnementales dans les adaptations agricoles, *Norois*, « Crises et mutations agricoles et rurales », janv.-mars 1997, n° 173, pp. 155-171.

CROIX N., 1998, *Les différentes formes d'adaptation de l'agriculture régionale au nouveau contexte européen : un processus général, l'agrandissement*, Rapport final, Projet des géographes (112), Axe 1, Programme de recherche sur le développement régional des Pays de la Loire, contrat INRA-DADP / Région, Nantes, CESTAN et INRA, 14 p. et 5 annexes, 31 p.

CROIX N. (Travaux réunis par), 1998, *Environnement et nature dans les campagnes. Nouvelles politiques, nouvelles pratiques*, Rennes, PUR, 261 p.

CROIX N., 1999, *La terre entre terroir et territoire. Mutations foncières et organisation des campagnes armoricaines méridionales. (1968-1998)*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Nantes, 559 p.

CROIX N., RENARD J., 1983, Problèmes fonciers et restructuration foncière dans les bocages de l'Ouest : l'exemple de la Loire-Atlantique, *BAGF*, n° 497, pp. 253-260. Cet article résume une étude menée de 1980 à 1982 à la demande du ministère de l'Agriculture, « Propositions pour une méthodologie sur les priorités et les modalités de restructuration foncière en Loire-Atlantique ».

CROIX N., RENARD J., 1998, Agriculture et environnement, les contradictions entre conservation et développement : l'exemple de l'Ouest de la France, in *Environnement et nature dans les campagnes. Nouvelles politiques, nouvelles pratiques*, ouv. cité, pp. 71-81.

DAMAIS J.-P., GUERMOND Y., 1999, Un recensement top secret pour les chercheurs ?, *Le Monde*, jeudi 28 janvier 1999, p. 15.

- DELPEUCH B. (ss la dir. de), 1993, *Dictionnaire des idées reçues en agriculture*, Paris, Syros, 141 p.
- DUCLOS N., 1998, *Les violences paysannes sous la V^e République*, Paris, Économica, 352 p.
- GROSRICHARD F., 1999, « Plus les paysans sont minoritaires, plus ils ont besoin de l'opinion publique », *Le Monde*, 20 avril 1999, p. 16.
- INRA, INSEE, 1998, *Les campagnes et leurs villes*, coll. contours et caractères, Paris, INSEE, 203 p.
- JOUSSEAUME V., 1998, *L'ombre d'une métropole. Les bourgs-centres de Loire-Atlantique*, Rennes, PUR, 209 p.
- JOUSSEAUME V., 1999, Cf article dans ce numéro 50 des *Cahiers Nantais*.
- LABORIE J.-P. et RENARD J. (dir.), 1997, *Bourgs et petites villes*, Actes du colloque de Nantes 23-25 mars 1995, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 471 p.
- NOIRIEL G., 1996, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Belin, 214 p.
- PAILLOTIN G., 1998, Préface, in INRA, INSEE, *Les campagnes et leurs villes*, ouv. cité, pp. 6-9.
- RENARD J., 1976, *Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise*, Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'Or, 432 p.
- RINEAU E., 1993, *Éléments pour la construction d'un SIG dans la vallée du Don (L.-A.)*, Mémoire de DEA « Sociétés et aménagement du territoire », IGARUN et chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, 85 p. et 1 carte hors-texte.
- SÉBILLOTTE M., 1993, *Avenir de l'agriculture et futur de l'INRA*, Paris, INRA, Coll. Bilan et prospectives, 124 p.
- SÉBILLOTTE M., 1996, *Les mondes de l'agriculture. Une recherche pour demain*, Paris, INRA, Coll. Sciences en question, 240 p.
- SÉBILLOTTE M., 1998, Recherche en partenariat - Recherche transdisciplinaire, in Actes du séminaire de Lyon, 8-9 avril 1997, *Recherches sur le développement régional*, Paris, INRA-DADP, 14 p.
- SÉBILLOTTE M., 1999, Des recherches pour le développement local - Partenariat et transdisciplinarité, Paris, INRA-DADP, [à paraître in *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*], 35 p.
- VOGT B., 1990, *Potentialités des images satellitaires pour la cartographie et le suivi des friches agricoles en Loire-Atlantique*, Mémoire de DESS, IGARUN, 60 p.